



# Élections

Nouveau-Brunswick



Rapport annuel  
**2020-2021**

## **Rapport annuel 2020-2021**

Publié par : Élections Nouveau-Brunswick

ISBN: 978-1-4605-2916-4 (édition imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-2917-1 (version anglaise en ligne)

ISBN: 978-1-4605-2918-8 (version française en ligne)

Coordonnées :

102-551 rue King

C. P. 6000

Fredericton, NB

Canada E3B 5H1

Numéro sans frais : 1-800-308-2922

Renseignements généraux : (506) 453-2218

Courriel : [info@electionsnb.ca](mailto:info@electionsnb.ca)

[www.electionsnb.ca](http://www.electionsnb.ca)

Le 25 octobre 2021

Monsieur Shayne Davies  
Greffier de l'Assemblée législative  
Édifice de l'Assemblée législative - Édifice du centre  
C. P. 6000  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1

Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1 avril 2020 au 31 mars 2021.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Le tout respectueusement soumis.

La directrice générale des élections,



Kimberly A. Poffenroth





## Notre mandat

Élections Nouveau-Brunswick a pour mandat de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, d'encourager le respect des lois électorales, et d'augmenter la confiance et la sensibilisation du public envers le processus électoral.



## Notre vision

Élections Nouveau-Brunswick est un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.



## Nos valeurs fondamentales

Nos trois valeurs fondamentales tiennent aux principes profondément enracinés qui orientent l'ensemble de nos actions et influencent tout ce que nous faisons. Ces valeurs guident notre conduite à l'interne aussi bien que nos relations avec les intervenants. Elles nous orientent dans le cadre de l'accomplissement de notre mandat et dans la concrétisation de notre vision. Ces valeurs sont indispensables pour créer un environnement de travail qui appuie la mise en œuvre de notre stratégie.

### Intégrité

Nous travaillons de manière honnête et fiable à gérer le déroulement de processus électoraux transparents et non partisans qui respectent les principes juridiques et éthiques.

### Innovation

Nous faisons tout notre possible pour concevoir des modes nouveaux et meilleurs permettant d'améliorer les processus et services électoraux offerts à nos intervenants.

### Professionalisme

Nous tirons notre force des connaissances, de l'expérience et du dévouement de notre personnel. Travaillant de concert, nous offrons en permanence des services et produits électoraux de qualité supérieure.



# Table des matières

<b>Message de la directrice générale des élections</b> .....	<b>1</b>
<b>Aperçu</b> .....	<b>2</b>
<b>Qui nous sommes</b> .....	<b>3</b>
<b>Résumé financier</b> .....	<b>4</b>
<b>Activités électorales</b> .....	<b>6</b>
<b>Financement politique</b> .....	<b>6</b>
<b>Géographie et cartographie</b> .....	<b>7</b>
<b>Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick</b> .....	<b>7</b>
<b>Opérations</b> .....	<b>8</b>
<b>Communications et relations communautaires</b> .....	<b>8</b>
<b>Activités liées aux buts stratégiques</b> .....	<b>8</b>
1. Promouvoir l'engagement des électeurs .....	9
2. Améliorer les services offerts aux partis politiques .....	10
3. Accroître l'efficacité et l'efficacite des processus électoraux .....	10
4. Augmenter la satisfaction des employés .....	11
5. Améliorer l'efficacité et l'efficacite du milieu de travail .....	11
6. Accroître la résilience organisationnelle .....	12
<b>Perspectives sur l'avenir</b> .....	<b>13</b>

# Message de la directrice générale des élections

Lorsque l'année 2020-2021 a commencé, le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick venait tout juste de commencer à travailler à domicile en raison de l'arrivée de la COVID-19 dans notre province. Les élections locales prévues pour le 10 mai 2020 et les deux élections partielles provinciales ont été reportées par l'Assemblée législative, et rien n'indiquait, aux premiers stades de la pandémie, quand nous pourrions retourner au travail.

Bien que la *Loi concernant les élections de 2020*, promulguée le 17 mars 2020, n'ait pas fixé de dates exactes pour la tenue des élections reportées, il était clair que nous devons être prêts lorsqu'elles seraient reprises. Tout en travaillant depuis leur domicile, l'équipe de la haute direction a élaboré un plan sur la manière dont nous pourrions administrer en toute sécurité une élection en période de pandémie. Conscients de la demande mondiale d'équipement de protection individuelle, nous avons commandé des masques, du désinfectant, des visières, du plexiglas et d'autres équipements et produits de nettoyage qui seraient nécessaires à la tenue d'une élection à l'échelle de la province pendant la pandémie.

Notre bureau a rouvert ses portes au personnel et au public après la longue fin de semaine de mai 2020. Nous avons choisi de faire revenir les employés selon un calendrier échelonné, car nous nous sommes adaptés aux nouveaux protocoles de santé qui étaient nécessaires pour que le retour au travail soit sécuritaire.

En fin de compte, Élections Nouveau-Brunswick deviendrait le premier organisme de gestion électorale au Canada à administrer une élection provinciale pendant la pandémie. Le 17 août 2020, le lieutenant-gouverneur a dissous l'Assemblée législative, fixant au 14 septembre 2020 la date d'une élection générale provinciale non programmée.

L'impact de la tenue d'une élection générale provinciale pendant la pandémie COVID-19 est discuté plus en détail dans un rapport que j'ai soumis à l'Assemblée législative après cette élection. Il suffit de dire que des leçons ont été tirées et que d'autres organismes de gestion électorale du pays nous ont demandé, à l'approche de leurs propres élections, de partager notre expérience, comme le proverbe «un canari dans une mine de charbon». Après les élections générales provinciales, nous avons poursuivi notre travail de préparation des élections locales à l'échelle de la province qui ont été reprogrammées pour le 10 mai 2021.

La tenue d'une élection générale provinciale non programmée et la préparation de la reprogrammation des élections locales à l'échelle de la province, pendant la pandémie, ont occupé la majorité de notre attention en 2020-2021. Nous avons néanmoins pu faire avancer certaines des actions de notre *Plan stratégique 2018-2027*, qui sont mises en avant dans les pages qui suivent.

La directrice générale des élections



Kimberly A. Poffenroth

# Aperçu

Comme le mentionne le message de la directrice générale des élections, une grande partie de nos efforts au cours de l'exercice 2020-2021 a été consacrée à la planification d'un retour au travail en toute sécurité tout en faisant face à la COVID-19, puis à l'exécution de nos plans pour l'administration d'une élection générale provinciale imprévue en septembre 2020.

Bien que les élections générales provinciales surprises aient créé certains défis opérationnels que nous avons dû relever, elles nous ont également donné l'occasion de faire avancer certaines des actions identifiées dans nos objectifs stratégiques. L'un de ces exemples est l'élaboration d'un nouvel envoi postal préélectoral. Cet envoi postal a permis d'améliorer l'exactitude du Registre des électeurs avant l'élection et de communiquer aux électeurs des informations importantes sur les mesures que nous prenons pour que le vote se déroule en toute sécurité pendant la pandémie de la COVID-19.

En octobre 2020, la date des élections municipales, des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé qui avaient été reportées a été fixée au 10 mai 2021. Nous nous sommes donc retrouvés dans la position inhabituelle d'organiser deux élections générales à l'échelle de la province en moins de huit mois.

Tout en gérant les nombreux défis opérationnels liés à la tenue de deux grands événements à l'échelle de la province à moins d'un an d'intervalle, Élections Nouveau-Brunswick a également progressé dans la mise en œuvre d'une nouvelle solution de radiation des électeurs qui permet la synchronisation en temps quasi réel des listes électorales les jours de scrutin et d'autres améliorations aux processus des bureaux de scrutin qui étaient auparavant lourds en papier.



# Qui nous sommes

Le mandat d'Élections Nouveau-Brunswick est de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, de faciliter le respect des lois électorales et de sensibiliser le public au processus électoral et de lui inspirer confiance.

La directrice générale des élections administre les élections pour s'assurer qu'elles sont équitables et exemptes d'influence politique, comme le prévoit la *Loi électorale*. De plus, la directrice générale des élections occupe le poste de contrôleuse du financement politique et veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique*. Au Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections est également la directrice des élections municipales et, à ce titre, elle est responsable de toutes les élections et de tous les plébiscites des conseils municipaux, des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé menés en vertu de la *Loi sur les élections municipales*. En tant que fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections doit être non partisane et ne peut pas voter à une élection dont l'administration lui incombe.

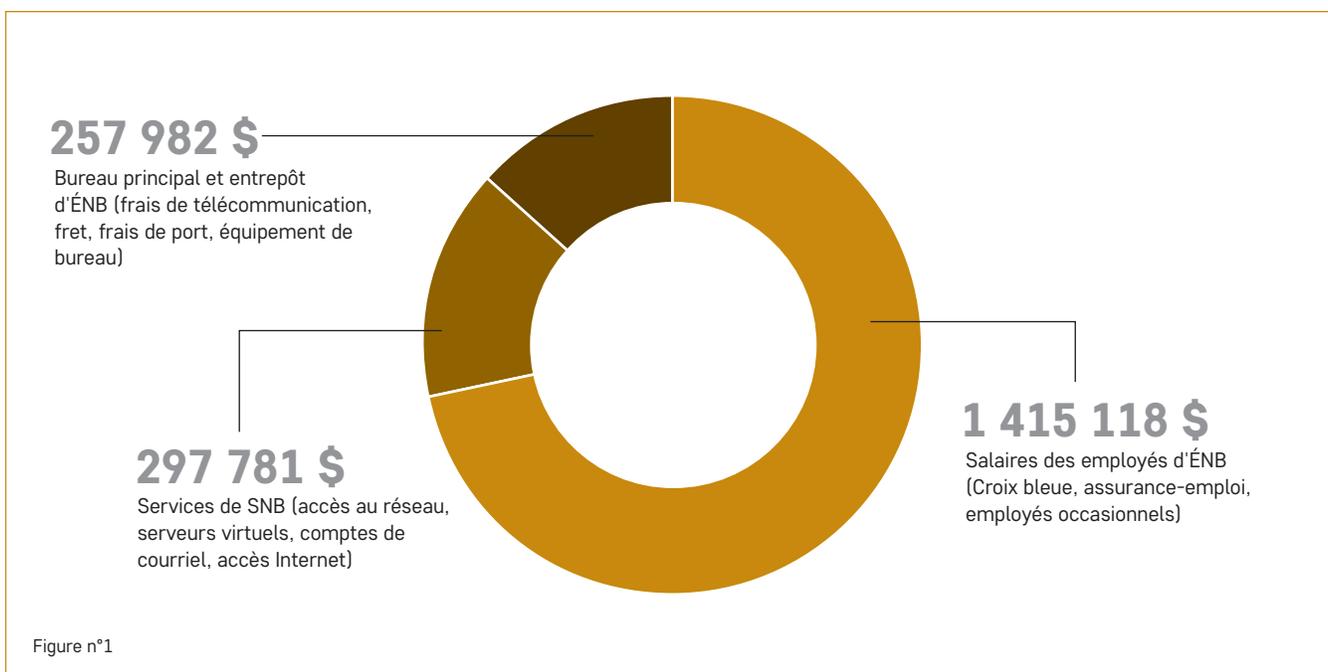
Élections Nouveau-Brunswick a un effectif de 16 personnes à temps plein et son bureau central est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est appuyée dans l'exercice de ses fonctions par deux directeurs généraux adjoints des élections, dont l'un est chargé de superviser les activités et les processus électoraux et l'autre est chargé de superviser les activités et les processus liés au financement politique.



# Résumé financier

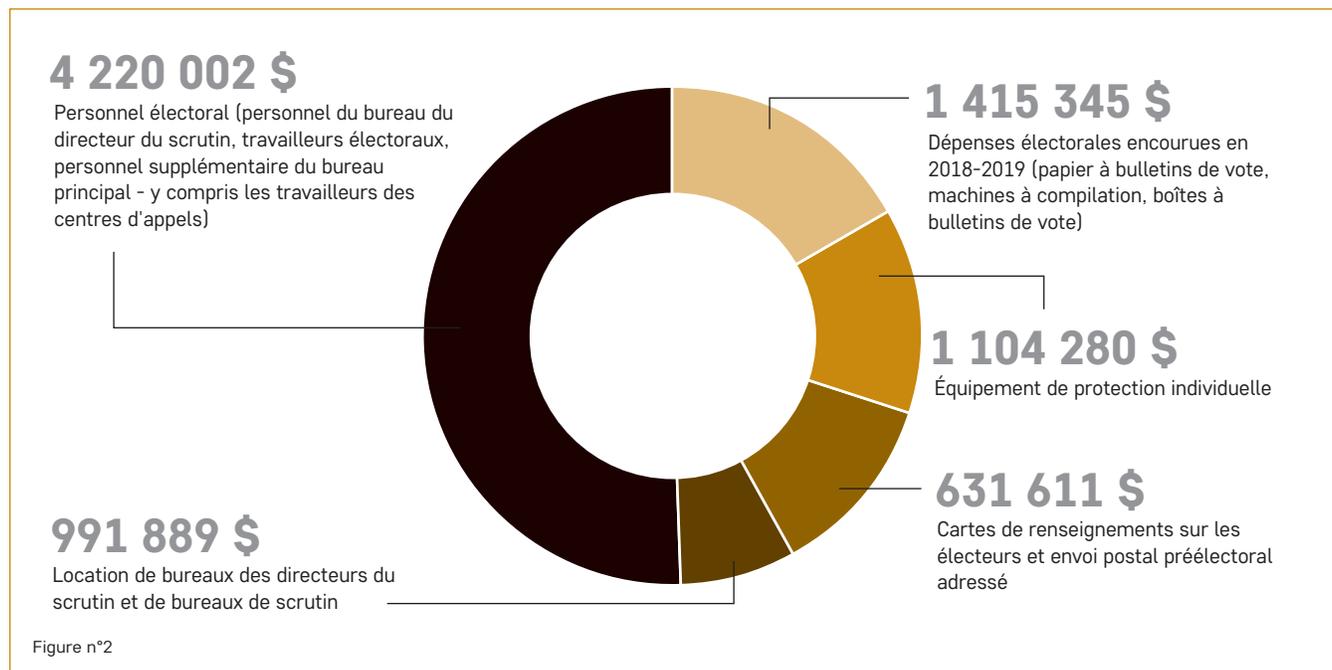
Élections Nouveau-Brunswick soumet son budget de fonctionnement annuel à l'approbation du Comité d'administration de l'Assemblée législative (CAA). Le financement des coûts d'administration des événements électoraux et des projets spéciaux d'amélioration des élections est soumis en même temps, mais il est traité comme une dépense en sus de nos dépenses de fonctionnement annuelles.

Notre budget de fonctionnement annuel pour l'exercice 2020-2021 s'élevait à 1 970 880 \$, dont la majorité couvre les salaires annuels et les avantages sociaux de 16 employés à temps plein (voir la figure n°1).



Au cours de l'exercice 2020-2021, Élections Nouveau-Brunswick a dépensé 11 548 777 \$ pour l'administration de l'élection générale provinciale imprévue tenue le 14 septembre 2020. Ce montant comprend 1,8 million de dollars, soit le passif maximal prévu pour les remboursements aux candidats qui n'avaient pas été finalisés à la fin de l'exercice.

Le tableau ci-dessous (figure n° 2) présente un résumé de haut niveau des principales dépenses engagées dans le cadre des élections provinciales.



\* Une ventilation détaillée des coûts associés à la tenue de l'élection générale provinciale imprévue se trouve dans le rapport sur la quarantième élection générale provinciale, qui est disponible sur le site Web d'Élections NB.

Nous avons engagé des dépenses au cours de cet exercice pour préparer les élections générales locales, qui ont été reportées de mai 2020 à mai 2021. Des dépenses d'un montant de 2 877 980 \$ ont été engagées, dont une partie importante couvre le retour du personnel des bureaux des directeurs du scrutin et les dépenses de location de bâtiments engagées malgré le report. Un résumé plus détaillé des dépenses engagées pour les élections locales reprogrammées de mai 2021 sera présenté dans notre prochain rapport annuel.

# Activités électorales

Les élections générales provinciales du 14 septembre 2020 ont été les premières élections générales non programmées à être tenues au Nouveau-Brunswick depuis 2006.

Elles se sont également déroulées pendant la période électorale la plus courte autorisée par la *Loi électorale*, soit 28 jours seulement. Le début des élections générales a annulé l'obligation de tenir des élections partielles provinciales pour combler les vacances à l'Assemblée législative dans les circonscriptions électorales de Sainte-Croix et de Baie-de-Shediac-Dieppe. Comme il a été mentionné précédemment, Élections Nouveau-Brunswick a été le premier organisme de gestion des élections au Canada à tenir une élection générale pendant la pandémie mondiale.

Ces facteurs se sont combinés pour faire de cette élection un événement sans précédent dans l'histoire de cet organisme. Nous avons été obligés de trouver des solutions créatives et parfois spontanées à des défis inattendus, tout en travaillant dans les limites imposées par la *Loi électorale*.

Comme indiqué précédemment dans le rapport, nous avons appris en octobre 2020 que les élections locales reportées auraient lieu le 10 mai 2021. Cela a nécessité des activités de planification et de préparation immédiatement après les élections provinciales de septembre.

## Financement politique

La section du financement politique prend l'initiative, au nom de la contrôleuse du financement politique, d'assurer la conformité au régime de financement politique établi dans la *Loi sur le financement de l'activité politique*.

Dirigée par le contrôleur adjoint du financement politique, la section examine les rapports financiers annuels des partis politiques enregistrés et des associations de circonscription enregistrées, ainsi que les rapports financiers électoraux de tous les candidats et tiers enregistrés les années où des élections ont lieu.

La contrôleuse publie un rapport annuel qui résume les activités financières des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats à la direction, des candidats à l'investiture, des candidats et des tiers. En avril 2020, le rapport annuel de 2017 a été soumis à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

En plus du contrôleur adjoint du financement politique, la section du financement politique comprend un employé permanent et un employé détaché.



# Géographie et cartographie

Lors des élections générales provinciales de 2020, il y avait près de 580 000 électeurs admissibles vivant dans les 49 circonscriptions électorales du Nouveau-Brunswick. Chacun de ces électeurs a été affecté à l'une des 1 766 sections de vote créées pour l'événement électoral; les groupes d'électeurs ont ensuite été regroupés en groupes de sections de vote uniques qui se sont présentées à l'un des 617 bureaux de scrutin ouverts pour l'élection.

La section de la géographie et de la cartographie est chargée de s'assurer que chaque adresse municipale qui se trouve dans les limites d'une circonscription électorale est correctement associée à une section de vote, placée dans des groupes de vote par anticipation et ordinaire, puis assignée à un bureau de scrutin. Ces données alimentent le système d'information des électeurs, ce qui permet à Élections Nouveau-Brunswick d'envoyer aux électeurs une carte de renseignements sur les électeurs qui les informe des endroits où ils peuvent voter.

La section de la géographie et de la cartographie est composée de deux employés permanents.

## Systeme d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick, comme la plupart des autres juridictions canadiennes, tient un registre permanent des électeurs. Les noms et adresses des électeurs inscrits sont conservés en toute sécurité dans le Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick (SIÉNB). Le SIÉNB est un système de base de données qui est mis à jour de façon continue grâce à des ententes de partage de données avec d'autres organismes gouvernementaux, notamment l'immatriculation des véhicules à moteur et les statistiques de l'état civil.

Notre objectif de mettre en place un portail en ligne pour le registre des électeurs constituerait un progrès majeur dans l'amélioration de l'exactitude de notre base de données. Le portail en ligne permettrait aux électeurs admissibles de vérifier s'ils sont correctement inscrits auprès d'Élections Nouveau-Brunswick, de faire une demande d'ajout de leur nom au registre des électeurs ou de mettre leurs renseignements à jour par voie électronique.

En vertu de la *Loi électorale* et de la *Loi sur les élections municipales*, Élections Nouveau-Brunswick utilise les renseignements contenus dans le registre des électeurs pour créer, au début de chaque événement électoral, des listes électorales (listes des électeurs) qui sont nécessaires pour permettre le vote et qui peuvent être utilisées par les candidats à des fins de campagne.

Avant le 31 mars de chaque année, chaque membre élu de l'Assemblée législative reçoit une copie de la liste des électeurs de sa circonscription électorale. Une liste électorale pour chaque circonscription électorale est également fournie aux partis politiques enregistrés qui en font la demande.

Le registre des électeurs est géré par un employé, avec un poste budgété pour un programmeur débutant.

# Opérations

Basé à Fredericton, Élections Nouveau-Brunswick fonctionne actuellement à partir de trois bâtiments, un bureau et deux entrepôts où le matériel et les fournitures sont entreposés et assemblés en vue des futures élections.

Le directeur des opérations coordonne toutes les activités liées à l'approvisionnement, aux finances et à l'administration, aux technologies de l'information et à l'entreposage, sous la direction de l'équipe de la haute direction.

La section des opérations est composée de six employés permanents.

# Communications et relations communautaires

La section des communications et des relations communautaires est responsable de toutes les activités de communication et de relations communautaires qui ont lieu avant et pendant les élections, ainsi qu'entre les événements électoraux.

L'exercice 2020-2021 a vu l'ajout d'un nouveau poste à la section - agent de communication d'entreprise. La création de ce poste était un élément important pour le réalignement de la structure organisationnelle d'Élections Nouveau-Brunswick sur notre mandat et nos objectifs stratégiques. Relevant du directeur des communications et des relations communautaires, l'agente de communication d'entreprise est chargée de coordonner et d'examiner tous les projets de traduction, tant à l'interne qu'à l'externe, de préparer la correspondance au nom de la directrice générale des élections, de réviser tous les types de documents de l'organisme, de rédiger et de concevoir des formulaires et des manuels, et d'aider le directeur dans le cadre de projets liés aux communications et aux relations avec les médias.

La section des communications et des relations communautaires est composée de deux employés permanents.

# Activités liées aux buts stratégiques

Il était essentiel qu'Élections Nouveau-Brunswick communique avec les électeurs et les sensibilise aux mesures que nous prendrions pour assurer leur sécurité lors du vote, car c'est la première fois qu'une élection est organisée pendant une pandémie mondiale.

## 1. Promouvoir l'engagement des électeurs

- Un registre des électeurs à jour permet de s'assurer que les électeurs sont dirigés vers les bons bureaux de scrutin et que leur dossier peut être traité plus rapidement. Cela signifie qu'ils passeraient moins de temps à attendre dans les files d'attente et réduiraient leur exposition potentielle au virus de la COVID-19 lors du vote. Avant les élections générales provinciales de septembre 2020, chaque foyer de la province a reçu un « envoi postal préélectoral » indiquant le nom de chaque électeur enregistré comme vivant à cette adresse. Les gens étaient invités à appeler Élections Nouveau-Brunswick si leur nom ou leur adresse devait être mis à jour. Notre centre d'appels a traité plus de 10 000 appels de personnes souhaitant mettre à jour leurs renseignements dans le registre des électeurs ou demandant à être ajoutées comme nouvel électeur. Ce processus de confirmation s'est avéré efficace et nous continuerons de l'utiliser.
- Cet envoi postal comprenait un dépliant contenant des informations sur les mesures qui seraient mises en place pour rendre les visites aux bureaux de scrutin et aux bureaux des directeurs du scrutin plus sûres pour les électeurs, ainsi que pour nos travailleurs. Les mesures ont été conçues pour suivre les directives de la santé publique telles que la désinfection, l'utilisation de masques faciaux communautaires et la distanciation physique.
- Élections Nouveau-Brunswick a également mis au point une campagne utilisant les médias sociaux et les publicités télévisées pour encourager les électeurs à voter tôt afin d'aider à « aplatis la courbe électorale » en étalant les heures et les lieux que les gens choisissent pour voter.
- Les élections générales provinciales de septembre 2020 ont donné à Élections Nouveau-Brunswick l'occasion d'évaluer l'impact et l'intérêt des électeurs à l'égard de l'utilisation du vote par la poste comme autre méthode de vote. Les électeurs nerveux à l'idée de voter en personne à un bureau de scrutin ont profité de cette option.
- De plus, comme la pandémie de la COVID-19 nous a empêchés d'installer des bureaux de scrutin supplémentaires pour faciliter le vote des électeurs vivant dans des centres de traitement, comme les foyers de soins, nous avons modifié les processus de vote par la poste pour permettre aux directeurs du scrutin de chaque circonscription électorale de remettre en mains propres les demandes et les trousse de vote par la poste aux électeurs de ces établissements qui avaient indiqué vouloir voter à l'élection.
- Au total, plus de 13 000 bulletins de vote par la poste ont été demandés et traités manuellement dans les 49 bureaux des directeurs de scrutin. Ce processus s'est avéré très exigeant en matière de ressources et nécessitera d'importantes améliorations en matière de logistique et de processus si l'on veut que cette méthode de vote continue à être utilisée par les électeurs.
- Élections Nouveau-Brunswick a engagé le Consortium de la démocratie électorale pour mener un sondage, à la suite des élections générales provinciales de septembre 2020, afin de déterminer la satisfaction des électeurs à l'égard des mesures mises en place pour assurer leur sécurité pendant les élections. Sur les 699 répondants au sondage, 95 % ont indiqué qu'Élections NB avait pris des précautions appropriées pour que l'élection se déroule en toute sécurité.



## 2. Améliorer les services offerts aux partis politiques

- Avec le déclenchement des élections générales provinciales non programmées en septembre 2020, les opportunités de faire des progrès significatifs sur les actions identifiées pour soutenir cet objectif stratégique ont été limitées.
- Élections NB avait acquis le nouveau matériel du système de radiation des électeurs qui permettra de communiquer en temps quasi réel qui a voté lors d'une élection. Toutefois, les plans visant à déployer la technologie Poll Pad à titre de projet pilote lors des élections partielles provinciales prévues après juin 2020 ont été mis en péril par la pandémie de la COVID-19 et l'émission de brefs d'élection qui ont déclenché les élections générales provinciales imprévues. Plus tard au cours de l'automne, les procédures relatives aux Poll Pads ont été finalisées et la formation du personnel clé des bureaux des directeurs du scrutin municipal sur la technologie des Poll Pads a eu lieu au début de 2021, avec un plan révisé pour son déploiement lors des élections locales de mai 2021. Cette expérience a permis d'identifier tout autre changement nécessaire à l'application du système lors d'une future élection provinciale.

## 3. Accroître l'efficacité et l'efficacé des processus électoraux

- Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport annuel 2019-2020, Élections Nouveau-Brunswick a rendu public et a déposé à l'Assemblée législative le document de travail intitulé *Moderniser la législation électorale du Nouveau-Brunswick*. Ce document proposait des modifications importantes visant à moderniser la législation qui nous guide dans l'administration des élections, y compris un certain nombre de modifications qui répondent directement aux mesures que nous avons identifiées dans notre but stratégique visant à accroître l'efficacité et l'efficacé du processus électoral que nous supervisons. Il a également été noté que les recommandations formulées ne pourraient être mises en œuvre que si le gouvernement les soumettait à un débat et à une discussion.
- En juin 2020, nous avons soumis un mémorandum au Bureau du Conseil exécutif afin d'obtenir l'approbation et les directives du Conseil exécutif pour aller de l'avant avec les amendements proposés aux trois lois. Au moment de la publication du présent rapport annuel en 2021, nous n'avons reçu aucune indication quant au statut de notre mémorandum.
- Après les élections générales provinciales de septembre 2020, nous avons déposé à l'Assemblée législative un rapport spécial intitulé *Recommandations postélectorales pour un changement législatif*. Ce rapport reprenait certaines des recommandations contenues dans notre document de discussion de 2019, mais identifiait également des modifications supplémentaires à soumettre à l'examen du gouvernement en fonction de notre expérience lors de la tenue d'une élection générale provinciale dans les circonstances inhabituelles d'un état d'urgence en matière de santé publique. Ce rapport a été déposé en janvier 2021; le 19 février 2021, la directrice générale des élections a été invitée à comparaître devant le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée pour discuter du rapport et répondre aux questions des membres du comité.



## 4. Augmenter la satisfaction des employés

L'exécution d'une élection à l'échelle de la province en 2020-2021 et la préparation d'une deuxième élection à l'échelle de la province qui aura lieu en mai 2021 ne nous ont pas permis de consacrer beaucoup de temps à notre réorganisation structurelle. Cependant, le départ à la retraite d'un membre de longue date de notre personnel nous a donné l'occasion d'aller de l'avant avec le réaligement des responsabilités de ce poste.

- Un nouveau poste d'agent de communication d'entreprise a été créé et ouvert au concours en novembre 2020, avec une candidate retenue et embauchée en décembre 2020. Relevant du directeur des communications et des relations communautaires, l'agente de communication d'entreprise a absorbé certaines des tâches liées à la traduction et aux vérifications internes ainsi qu'à la correspondance externe. En outre, l'agente de communication d'entreprise a été intégrée aux activités de communication, de marketing et de relations avec les médias d'Élections Nouveau-Brunswick et fournit un soutien aux opérations électorales en révisant et en maintenant une variété de documentation, en concevant des formulaires et des manuels et en assurant la cohérence entre chaque élément.
- Commencer l'exercice financier 2020-2021 avec les employés de notre bureau principal renvoyés chez eux en raison de l'arrivée de la pandémie a créé le potentiel d'un vide au niveau de la communication interne. Pour s'assurer que notre petit groupe d'employés était tenu au courant des développements liés à notre éventuel retour au travail et de toute activité de préparation des élections, des réunions virtuelles hebdomadaires ont été organisées avec le personnel. L'utilisation des réunions virtuelles s'est poursuivie après notre retour au bureau à la fin du mois de mai 2020.

## 5. Améliorer l'efficience et l'efficacité du milieu de travail

Un élément important de la capacité d'Élections Nouveau-Brunswick à améliorer l'efficience et l'efficacité de l'organisation sera réalisé grâce au regroupement physique de notre bureau principal et de nos deux entrepôts.

- En janvier 2021, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a conclu un contrat avec un promoteur immobilier de la région de Fredericton pour la construction d'une installation combinant bureaux et entrepôts de 28 000 pieds carrés qui sera utilisée par Élections Nouveau-Brunswick. La date prévue pour le déménagement dans cette nouvelle installation est le printemps 2022.

## 6. Accroître la résilience organisationnelle

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le présent rapport annuel, Élections Nouveau-Brunswick a fait des progrès dans sa restructuration organisationnelle. Cependant, les contraintes sur les ressources avec l'émergence de la COVID-19 dans la province et l'obligation d'administrer une élection provinciale non programmée ont limité notre capacité à aller de l'avant avec les mesures liées à l'augmentation de notre résilience organisationnelle.

Malgré ces défis, nous avons pu contribuer au travail du Secrétariat de la coordination électorale (Secrétariat), qui regroupe les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de gestion des élections (OGÉ) de tout le Canada et qui facilite et soutient la collaboration entre les organismes participants :

- La directrice générale des élections a participé au groupe de travail spécial du Secrétariat sur la préparation des élections pendant la pandémie de la COVID-19. L'objectif de ce groupe de travail était de recueillir et de diffuser des informations sur les considérations relatives à la planification des élections pendant les pandémies actuelle et futures, en partageant, dans un environnement sécurisé, des informations sur les mesures envisagées par les OGÉ concernant l'administration, la législation et les opérations électorales, ainsi que sur les mesures prises dans d'autres pays.
- La directrice générale des élections a participé au groupe de travail du Secrétariat créé pour examiner et réviser le protocole d'entente du Secrétariat, qui a été signé par tous les directeurs généraux des élections participants en octobre 2020. Le Secrétariat a été établi en tant que projet pilote en 2018, le protocole d'entente révisé signé en octobre 2020 a établi le Secrétariat en tant qu'organisation permanente pour faciliter et soutenir la collaboration des organismes de gestion électorale participants dans le maintien et le développement de processus électoraux modernes et innovants à travers le pays.
- La directrice générale des élections et le directeur des communications et des relations communautaires ont également fait une présentation à leurs collègues de tout le pays sur l'expérience de la tenue des élections générales de septembre 2020 pendant la pandémie de la COVID-19 et sur les leçons tirées de cet événement qui a créé un précédent. La présentation virtuelle a été organisée par la Canadian Society for Election Official Training (Société canadienne pour la formation des fonctionnaires électoraux), dont Élections Nouveau-Brunswick est membre, et a été suivie par des fonctionnaires électoraux de tout le pays qui souhaitent apprendre de nos expériences, car nous étions le premier OGÉ au Canada à tenir une élection générale dans ces circonstances sans précédent.

# Perspectives sur l'avenir

À la fin de l'exercice 2020-2021, notre bureau était pleinement engagé dans les préparatifs de l'administration des élections reportées pour les conseils municipaux, les conseils d'éducation de district et les conseils d'administration des régies régionales de la santé de mai 2021. Il s'agit de la deuxième élection à l'échelle de la province qu'Élections Nouveau-Brunswick organisera pendant la pandémie de la COVID-19.

Il convient de noter que l'élection générale provinciale imprévue et le report des élections locales de mai 2020 ont bouleversé le cycle habituel de deux ans que nous avons entre les grands événements électoraux pour la planification et la préparation de ceux-ci. Cependant, sur une note positive, la prochaine élection générale provinciale n'étant pas prévue avant octobre 2024, nous espérons avoir plus d'occasions de nous concentrer sur les initiatives stratégiques qui ont été mises de côté alors que nous nous concentrons sur la tenue de trois élections à l'échelle de la province en un peu moins de trois ans - un exploit important pour notre organisation relativement petite!